

# Congrès de l'Union SUD Culture Solidaires Paris 18 décembre 2009

Nous sommes dans les temps ! Le projet de modification des statuts de notre union vous est envoyé ce jour – 16 octobre, deux mois avant le congrès.

Les objectifs de ce congrès sont limités. Il s'agit seulement de lisser les statuts existants (et le règlement intérieur) pour les rendre à la fois plus conformes à la réalité de l'union, deux ans après sa création le 14 décembre 2007, et conformes à la nouvelle législation en vigueur en matière de représentativité. Ils ont été soumis à l'avocat de Solidaires Paris, Maître Rodrigue (voir document joint). Il est proposé notamment de changer le nom de l'Union en s'appuyant sur la réalité de son champ d'action : culture et médias. D'où la proposition : Union SUD Culture et Médias Solidaires.

L'ordre du jour complet du congrès vous sera adressé ultérieurement.

Pour information également les statuts du futur syndicat SUD Médias, destiné à accueillir les adhérent-es isolé-es du secteur des médias (nous calquons notre démarche sur celle, couronnée de succès, de construction de SUD Commerce sous l'impulsion de Solidaires Paris).

Bonne lecture et bon courage

Pour le bureau de l'Union SUD Culture Solidaires  
Jean-François Hersent